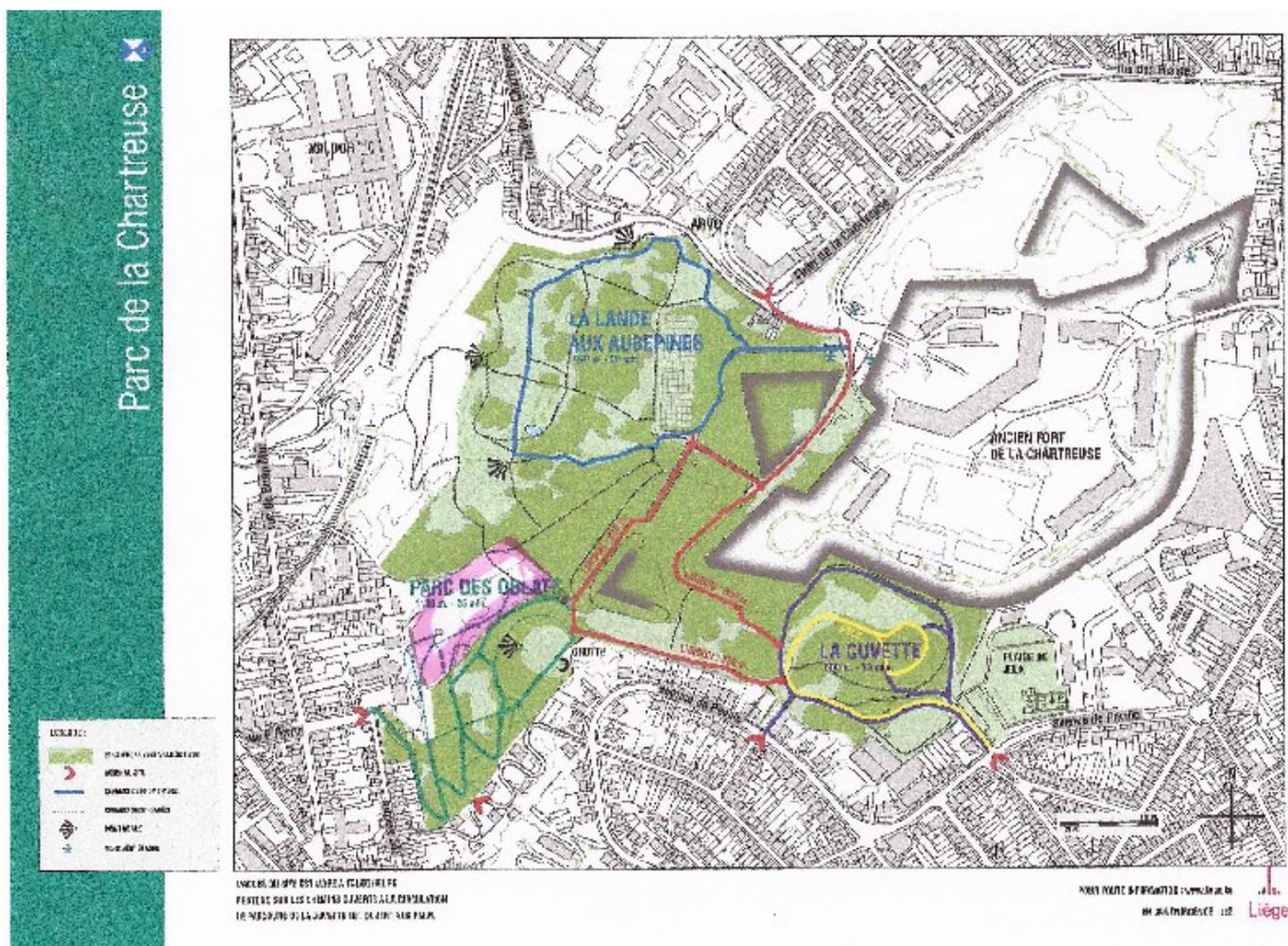


Identification des chemins et sentiers innommés traversant ou jouxtant la parcelle cadastrée 548K2 du « Bois des Oblats ».

Le présent document vise à identifier et fournir des preuves d'usage ininterrompu, de plus de 30ans, des chemins et sentiers jouxtant ou traversant la parcelle 548K2 du plan cadastral. Le nouveau propriétaire a obtenu auprès de la Ville de Liège une autorisation de la clôturer, empêchant ainsi l'usage de ces voies. Un collectif citoyen conteste cette autorisation.

Le plan ci-dessous permet de situer la parcelle dont question (entourée en fluo rose) dans l'entièreté du bois des Oblats/Parc de la Chartreuse et permet aux personnes non familières des lieux de comprendre les références à certains lieux-dit évoqués ci-après. Le plan cadastral avec la parcelle est repris en détail plus bas. Notons déjà que les chemins et sentiers en question sont repris dans ce « Plan de promenade » édité par la Ville et repris de son site et légendés comme « chemins secondaires » (----)

Nous traiterons ici des voies vicinales et innommées jouxtant ou traversant la parcelle dont question. A noter que des questions semblables pourraient se poser ailleurs, particulièrement dans la zone ouest de « La Lande aux Aubépines) surplombant le chemin de fer.



Bref historique d'occupation globale du bois des Oblats/parc de la Chartreuse.

Dans les années soixante, le haut du parc était occupé par le domaine militaire (caserne, hangars, plaine de manœuvre (landes aux aubépines) ; il était clôturé (notamment par des piquets en béton encore visibles dans certaines zones boisées du parc) et donc inaccessible (sauf à quelques ados aventureux ...)). Il a été ouvert au public petit à petit, à l'arrêt des activités militaires, fin des années 1980. La partie ouest (colorée sur le plan a été acquise en 1998 par la Ville et progressivement nettoyée (destruction des hangars de la dalle et des maisonnettes de brique) et aménagée avec les chemins actuels « FEDER ».

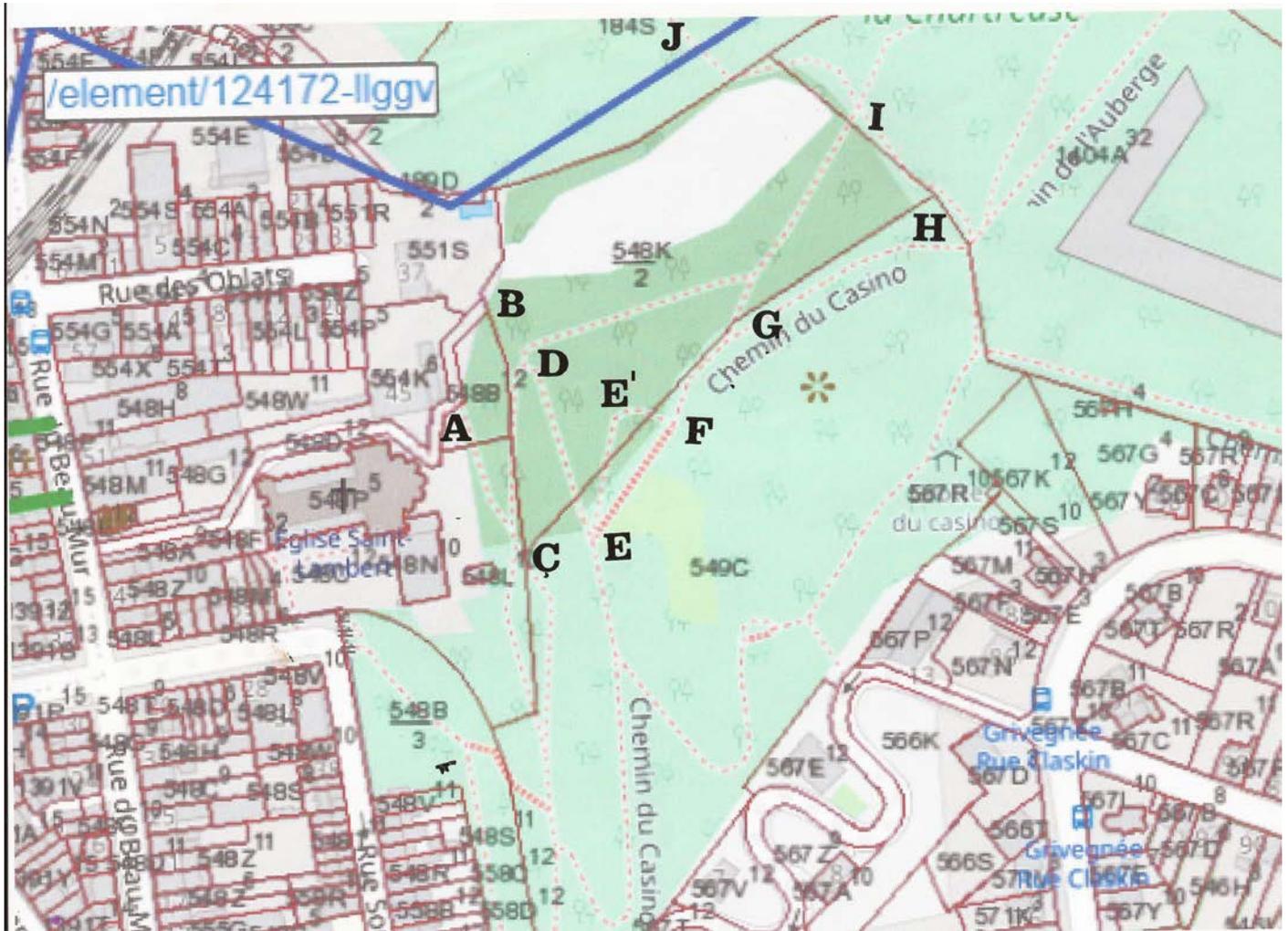
Au Sud-Est, « La cuvette », jouxtant la plaine de jeux et l'école de Péville, était une propriété de la Ville utilisée notamment par les services d'horticulture. Elle a été intégrée à l'aménagement du plan FEDER.

Au Sud-Ouest le Parc des Oblats (sur le plan ci-dessus), est issu en grande partie du Casino et de ses jardins, tombé en faillite fin du XIX^e siècle . On y rentre encore par l'entrée monumentale de la rue F Ferrer/Soubre et on peut monter par les anciennes allées arborées jusqu'à la fausse grotte à côté de laquelle on peut voir la fosse de l'ancien étang d'agrément et les restes d'un pont jadis romantique. Cette partie a été rachetée et bâtie par la congrégation des Pères Oblats qui y a érigé une église (St Lambert car construite en référence à l'ancienne Cathédrale St Lambert) et développé un important centre de formation, comprenant de nombreux bâtiments allant de l'impasse du Chera, la rue des Oblats, la rue du Beau-Mur L'accès à cette partie du parc a, de très longue date (au moins depuis les années soixante) été libre, utilisée par les mouvements de jeunesse, les promeneurs, des citoyens-maraîchers etc. De nombreux accès étaient possibles (via l'impasse du Chera, la rue des Oblats, le parvis de l'église, la rue Soubre). Ces parcelles ont progressivement été transmises à des ASBL, pour la plupart proches de la congrégation des Oblats. En 1998, la Ville de Liège en a racheté une partie pour constituer progressivement le vaste parc de la Chartreuse. Des parcelles n'ont pas été acquises mais leur accès a toujours été laissé libre, la plupart des usagers ignorant d'ailleurs que ces terrains (dont la parcelle concernée) n'y étaient pas officiellement intégrés. Enfin différents bâtis ont été revendus à des particuliers ou à des associations au cours du temps (« Théâtre des Oblats » (rue des Oblats), Bâtiments du fond de la rue des Oblats (actuelle habitation du propriétaire concerné), ancien presbytère/noviciat (bâtiment « Tournières » hébergeant Peuple et Culture), église ...), mettant fin parfois, de fait (ou de « force ») à certaines servitudes (passage de l'impasse du Chera à la rue des Oblats, accès au Parc et au Presbytère à partir de la rue des Oblats, accès à la rue F.Ferrer via le parvis de l'église).

Une partie de la parcelle concernée a hébergé dans les années 1960 à 1990 des potagers laissés à disposition (ou loués ?) d'habitants des environs ; cet espace de maraîchage avait été repris par l'ASBL « La Bourrache » avant qu'elle ne cesse ses activités dans le quartier. A noter qu'un potager était aussi exploité au Sud de la Landes aux Aubépines sur le petit plateau au-dessus des autres potagers (point J sur le plan ci-dessus).

Identification, usage et utilité des chemins et sentiers de la parcelle 548K2

NB : Pour ce repérage, nous avons ajouté au plan cadastral ci-dessous des lettres (A à J) placées aux intersections des chemins et sentiers traversant la parcelle. Ci-dessous, nous en faisons une description utilisant des repères visuels ou historiques plus parlant pour les utilisateurs habituels.



Tous ces chemins et sentiers sont actuellement fréquentés par des promeneurs ou utilisés comme des « raccourcis » reliant un quartier à l'autre (Oblats – Thiers de la Chartreuse – Péville ...). Ils sont aussi sillonnés par les nombreux mouvements de jeunesse jouant dans le bois des Oblats/parc de la Chartreuse et par les écoles attenantes (Péville et surtout Beau-Mur)



Point A *devant l'entrée des appartements des tournières



Point B ancien accès aux « potagers »

1-Chemin A-B (hors parcelle mais mènerait avec la clôture à un cul de sac) : de la barrière derrière l'ancien presbytère (actuellement propriété des « Tournières » et occupé entre autres par l'ASBL Peuple et Culture) jusqu'aux anciens potagers (autrefois - depuis au moins 1982 - cultivés par des particuliers puis de 2005 à 2008... par l'ASBL « La bourrache » (partie blanche de la parcelle 548K2). La première partie donne accès à l'entrée des locataires sociaux du bâtiment de la Coopérative « Les Tournières ». Il constitue un vestige de la voie (dite du Beau-Mur) qui montait au Fort de la Chartreuse au départ de l'actuelle rue du Beau Mur en longeant l'église et se prolongeant au-delà des « potagers » (point I), le long du mur (beau!) de fortification montant à la dalle. La partie (B-I) traversant autrefois le potager n'est plus utilisée ni répertoriée.



Point A départ du tronçon A-C



Point C à droite chemin venant de l'entrée rue Soubre à gauche cloture qui empêcherait la poursuite sur le chemin en épingle vers D et E

2- Chemin A-C (hors parcelle – toujours utilisable) : de la barrière susdite à la première épingle du chemin rejoignant le « Chemin du Casino ». Cette partie, comme tout le tronçon A-E (ainsi que le chemin cité ci-dessus, menant à la dalle (après I)) est un chemin délimité par des briques insérées verticalement dans le sol et qui était aménagé comme chemin de promenade (Casino). Il a été utilisé depuis les années 60 comme chemin d'accès aux locaux des mouvements de jeunesse des Oblats, comme accès aux potagers en venant de l'entrée la rue Soubre, comme chemin d'accès au parc en venant de la rue des Oblats (en utilisant un accès et une servitude aujourd'hui camouflés).



Point C vu du chemin venant de l'entrée rue Soubre et se dirigeant vers le point D



Point D à droite le chemin venant de C, devant continuant vers E

3 – Chemin C -D (accès interdit par le projet actuel de clôture) : du carrefour identifié ci-dessus à l'épingle en contre haut du carrefour menant aux anciens potagers (point B). Il fait partie du chemin aménagé décrit ci-dessus,



Point E vu du « Chemin du Casino » (accessible) venant de l'entrée rue Soubre ; le point D est en bas à gauche, le point E' sur le chemin en face ; à droite le nouvel aménagement du « Chemin du Casino » avec les escaliers. Le panneau se situe au niveau de la clôture projetée.

4 – Chemin D-E (accès interdit par le projet actuel de clôture) : du carrefour intermédiaire venant des potagers au « Chemin du Casino ». Il constitue une portion du chemin de promenade décrit en 2 ; il monte en pente douce depuis l'église et rejoint le « Chemin du Casino » aménagé grâce aux fonds du FEDER.



Point E en face le chemin vers E' à droite les escaliers



Point E' au sommet le point F et l'arrivée au sommet des escaliers



Point F ;

5 – Chemin E-F (par E') (accès interdit par le projet actuel de clôture). Cette voie est l'initial « Chemin du Casino » ; il a été « coupé » pour en faire un escalier dans l'aménagement « FEDER » ; il constitue un « détour » très utilisé pour donner une alternative aux escaliers (pente plus douce, plus pratique pour les vélos, poussettes ...)



Le « Chemin du Casino » se poursuit (le long de la clôture projetée) (point F – G -H) ; le point H constitue la pointe supérieure Nord=Est de la propriété





Point D : vers la gauche, le petit raccourci vers l'entrée des anciens potagers (point B) à droite le sentier vers le point G. En contrebas on aperçoit les anciens potagers.



Point G sentier en direction du point I dans le dos le point D

6 – Sentier B-D-G (accès interdit par le projet actuel de clôture). C'est l'itinéraire le plus court pour se rendre de l'entrée entre l'église et le presbytère vers la dalle ou le côté Ouest de la lande aux aubépines. la première partie (B-D) est un sentier tracé comme un raccourci de l'accès aux potagers vers le sent.



Point G : accès à gauche au chemin au delà de la cloture



Point I au delà de la cloture, l'ancien chemin du beau mur vers le fort.

7 – Chemin G-I (accès interdit par le projet actuel de clôture) : itinéraire très utilisé menant de l'entrée Ferrer/Soubre à la dalle (par l'ancienne voie historique du Beau Mur (voir en 1) ou vers l'Ouest de la Lande aux Aubépines).



8 – Chemin H-I (hors parcelle – toujours utilisable) Cet itinéraire laissé libre comme substitut au précédent est en réalité beaucoup moins utilisé et moins utilisable car beaucoup plus abrupt.



A gauche, l'extrémité Est de la parcelle (anciens potagers), le sentier permettant de rejoindre le plateau de la lande aux aubépines. Dans le dos le point I avec le chemin du beau mur menant à la dalle et au fort.

Une vidéo accessible via le lien ; montre aussi ces itinéraires.

Pour toute question, remarque, information, retour, s'adresser au Collectif des usagers du bois des Oblats/parc de la Chartreuse, 45 rue du Beau Mur 4030 Liège